

La démarche développement durable du CESE

Corps



Les piliers du développement durable correspondent aux champs de compétences du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il s'agit donc d'une démarche dans laquelle l'institution est

particulièrement impliquée.

Le CESE a lancé en 2014 un plan d'action triennal (2015-2017), centré autour de 4 axes : achats responsables, cohésion sociale, climat, économie des ressources. Ce plan d'action a permis de structurer les actions déjà en place et donne une ligne directrice à la démarche globale du Conseil à venir.

MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Le CESE s'est fixé pour objectif de diminuer son impact sur l'environnement à travers une politique d'achats responsable. Cette politique se traduit par la sélection de produits et de prestataires respectant des critères sociaux et environnementaux durables.

L'alimentation est un poste auquel le CESE est particulièrement attentif, à la fois en terme de sélection des produits (locaux et/ou issus de l'agriculture biologique), qu'en matière d'information. La lutte contre le gaspillage alimentaire fait également partie des enjeux forts à développer en matière de développement durable et d'alimentation.

L'ensemble des services sont impliqués et favorisent les achats de produits "éco-responsables", le travail avec des ateliers protégés ou encore avec des entreprises locales.

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

L'accès de tou.te.s à des conditions de travail optimales est la condition première à une cohésion sociale forte. Il s'agit d'un enjeu majeur de la démarche de développement durable du CESE. Pour cela, 4 types d'actions ont été mises en place : autour de l'accessibilité du bâtiment, la réappropriation des espaces verts, l'amélioration de l'environnement de travail et la solidarité.

Des dispositifs brailles et sonores ont d'ores et déjà été mis en place, tandis qu'un projet de réaménagement permettant une meilleure accessibilité du bâtiment est en cours.

Une démarche de protection de la biodiversité et de végétalisation du Palais est en cours. Le CESE s'engage, aux côtés de l'[Union Nationale de l'Apiculture Française \(UNAF\)](#), dans le programme « Abeilles, sentinelles de l'environnement » [par l'installation de ruches sur le toit du palais d'Iéna](#).

Les espaces collectifs de rencontres et de travail font l'objet de plusieurs projets de réaménagement ou de décoration, impliquant sur certains projets les agent.e.s à travers l'association culturelle et sportive du CESE.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE BIENS Y CONTRIBUANT

Le CESE réduit autant que possible son impact sur l'environnement. Cela se traduit notamment par une politique de voyage et de transports adaptée. Les membres sont encouragé.e.s à privilégier autant que possible les transports moins émetteurs de gaz à effet de serre, tandis que la flotte de véhicules du Conseil est renouvelée régulièrement, et se compose aujourd'hui majoritairement de véhicules électriques et hybrides, pour lesquels

les infrastructures adaptées ont été installées.

La maîtrise des consommations énergétiques du Conseil est un point d'attention tout particulier également. Le remplacement de la chaudière a ainsi permis une baisse significative de la consommation de gaz. L'éclairage est quant à lui progressivement remplacé par des ampoules basses consommation et l'éclairage de certains espaces est rénové par des équipements LED ou couplé à des détecteurs de mouvements.

ÉCONOMISER LES RESSOURCES

La préservation des ressources est un enjeu essentiel de la politique de développement durable du CESE. A cette fin, une campagne de sensibilisation des publics interne concernant la réduction des déchets a été lancée. Un plan de tri organisé a été mis en place, permettant une meilleure gestion des déchets. Des containers de tri, des poubelles à compartiments ou encore des collecteurs de piles et d'ampoules sont à disposition.

Pour éviter une surconsommation de papier et d'encre, la priorité est donnée à l'utilisation de copieurs d'étages qui consomment moins d'énergie et moins d'encre et permettent l'utilisation de papier recyclé (imprimant par défaut en recto-verso et noir et blanc).

L'économie en eau est également au centre du dispositif d'économie des ressources du CESE. Des mitigeurs économiques ont été installés, les bouteilles d'eau à disposition ont été remplacées (1L au lieu de 50cl), tandis que l'arrosage automatique des pelouses pourra très bientôt être contrôlé grâce à un pluviomètre déclenchant l'arrosage uniquement lorsque cela s'avère nécessaire.

© - copyright CESE - Mai 2024